

Œuf. L'élevage en cage a-t-il du plomb dans l'aile ?

Frédérique Le Gall

L'enseigne Monoprix a fait le choix de ne plus vendre d'œufs de poules élevées en cage. Ce n'est pas un bon signal pour la filière française qui a misé sur ce mode de production, toujours prédominant mais de plus en plus boudé par le consommateur.



Photo DR

Coup de marketing ou réelle demande de ses clients ? Monoprix vient de retirer définitivement de ses quelque 600 magasins les œufs de catégorie 3 de ses rayons. Pour l'instant, c'est la seule grande enseigne à avoir pris une telle initiative. Pour Philippe Juven, le président du comité national de promotion de l'œuf, cette décision est incompréhensible. Car, depuis 2012, l'Europe a mis en place des règles améliorant le bien-être des poules pondeuses. Les volailles « standards » ne voient toujours pas la lumière du jour mais elles disposent de davantage de place. « Notre mode de production est tout à fait légal. Nous avons investi un milliard d'euros dans des cages aménagées. Ce sont des espaces de quatre à cinq m² où on loge une soixantaine de poules. Elles peuvent circuler. Il y a des nids et des perchoirs. Ce mode d'élevage permet à la France d'être classée parmi les meilleurs pays au plan sanitaire. »

Pour le président du CNPO, cette décision de l'enseigne prive surtout le consommateur de sa liberté de choisir.

Il déplore « les pressions et les actes de dénigrement des ONG ». « Monoprix cherche à s'acheter la paix. »

Une évolution rapide

La production standard qui fournit trois quarts des œufs vendus sur le marché reste encore le modèle dominant en France mais les productions bio, plein air et au sol dans des bâtiments grignotent très vite du terrain. 69 % des poules pondeuses françaises aujourd'hui sont hébergées dans des cages aménagées contre 31 % dans les systèmes alternatifs. La part des cages est encore plus importante en Bretagne (80 %).

L'évolution de la demande des consommateurs pour une libération des poules est tellement rapide qu'elle inquiète les producteurs qui ont investi lourdement dans des cages aménagées. La France n'a pas vu venir cette montée en puissance de l'alternatif. En 2012, elle a choisi de conforter l'élevage en cage au contraire des pays du nord, comme l'Allemagne, qui ont abandonné ce mode de production au

profit de volières. Les jeunes agriculteurs de Bretagne et des Pays-de-la-Loire lui en font le reproche aujourd'hui. Ils accusent leur filière, les pouvoirs publics et aussi les banques de les avoir poussés dans une mauvaise direction. « Est-ce par manque de clairvoyance, de courage ou simplement pour protéger des intérêts personnels que la France n'a pas su anticiper ces évolutions de consommation. Pire, des installations de jeunes en filières alternatives n'ont pas vu le jour par manque de contrat ou de financement », déplore le syndicat.

Ancien JA, Yoann Lemay, éleveur alternatif dans le Morbihan, dénonce la pression des fabricants d'aliments, engagés dans une course au volume. « Ils incitaient les éleveurs à monter des gros bâtiments. » L'éleveur voit une nouvelle crise se profiler comme en 2013 pour cause de surproduction car la distribution et les centres de conditionnement incitent aujourd'hui les éleveurs à monter des nouveaux bâtiments plein air pour répondre à la demande.